

Montréal, le vendredi 5 juin 2009

Monsieur  
**Sam Hamad,**  
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
425, rue Saint-Amable  
4e étage  
Québec (Québec) G1R4Z1  
ministre@mess.gouv.qc.ca

**CC.** Madame  
**Lise Thériault**  
Ministre déléguée aux Services sociaux

Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Édifice Catherine-de-Longpré  
1075, chemin Sainte-Foy  
15e étage  
Québec (Québec) G1S2M1  
ministre.deleguee@msss.gouv.qc.ca

CC. : Les partis d'opposition

**Objet : Lettre ouverte au ministre Sam Hamad à propos de la « consultation » du 15 juin**

Monsieur le Ministre,

Le 15 juin prochain, vous avez convié plusieurs organisations, dont les nôtres, à un « Rendez-vous national de la solidarité ». Cette rencontre sonnera le coup d'envoi de consultations pour l'adoption du deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Au début du cahier de consultation que votre gouvernement a préparé pour l'occasion, vous proposez « d'établir un dialogue constructif sur ces importants défis que sont le mieux-être et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ». Nos organisations auraient souhaité un tel dialogue. Cependant, force nous est de constater qu'il est bien mal parti.

Comment croire au dialogue quand votre gouvernement ne reconnaît que du bout des lèvres la persistance des problèmes de pauvreté et d'exclusion et qu'il refuse d'admettre qu'ils sont le résultat de violations des droits humains? Ce ne sont pas seulement nos organisations qui l'affirment, mais l'Organisation des Nations Unies qui, à plusieurs reprises, a fait des remontrances au Canada et aux provinces, dont le Québec, quant à leur non-respect du droit à

/...

un niveau de vie suffisant. Malgré cela, votre gouvernement a continué, jusqu'au début de 2009, à appauvrir la majorité des personnes assistées sociales en n'indexant leurs prestations qu'à moitié!

Quant au cahier de consultations, le mot « droits » n'y apparaît même pas. Une omission aussi flagrante montre malheureusement que votre gouvernement ne se reconnaît pas de responsabilités à leur égard et refuse de lier la lutte à la pauvreté à la réalisation de l'ensemble des droits économiques, sociaux et culturels.

La nécessité d'une meilleure distribution de la richesse et d'une diminution de l'écart de revenus réels entre riches et pauvres n'apparaît pas davantage dans le document de consultation. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui n'est pas particulièrement reconnue pour ses positions progressistes, a pourtant sermonné le Canada à ce sujet, pas plus tard qu'à l'automne 2008. Comme gouvernement, vous disposez déjà des outils de partage de la richesse. Ces outils, ce sont une fiscalité équitable et la mise en place de politiques sociales. Au lieu d'y avoir recours, vous préférez y substituer la philanthropie, quitte à céder du même coup un droit de regard et même de contrôle sur les politiques publiques à des organismes privés comme la Fondation Chagnon.

Par ailleurs, le document de consultation alimente les préjugés à l'égard des personnes assistées sociales et incite à aller encore plus loin dans la catégorisation, la division et l'exclusion de ces personnes, comme si la reconnaissance d'un droit pouvait dépendre du statut d'une personne. Comment comprendre autrement une question comme celle-ci : « Selon vous, devrait-on considérer toutes les personnes à l'aide de dernier recours comme étant en mouvement pour améliorer leurs conditions de vie, leur autonomie et leur épanouissement et devrait-on ajuster notre appui en fonction de leur degré d'engagement? » (p. 26)? Cela va dans le même sens qu'une déclaration publique que vous avez faite le 6 mai dernier où vous refusiez carrément l'abolition des catégories à l'aide sociale. Alors que la consultation n'est même pas commencée et que cette abolition est une des principales recommandations du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (comité formé par votre propre gouvernement...), comment ne pas s'inquiéter du processus actuel et de ce qui en ressortira?

Récemment, près de cent mille signatures vous ont été déposées en appui à la campagne Mission collective, qui réclamait des mesures immédiates pour réaliser davantage les droits économiques et sociaux. Le cahier de consultation en fait fi.

Par conséquent, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, la garantie que vos consultations nationales et régionales ne visent pas simplement à avaliser des orientations déjà adoptées par le gouvernement.

Pour y parvenir, nous vous demandons plus précisément :

- 1- de reconnaître que la pauvreté et l'exclusion sociale sont des violations de droits et que c'est la responsabilité de votre gouvernement de veiller à leur respect et à leur protection, notamment en y consacrant les ressources nécessaires;
- 2- d'affirmer que la lutte contre la pauvreté passe par une meilleure redistribution de la richesse et une diminution de l'écart de revenus réels entre riches et pauvres;
- 3- de refuser d'accorder à des organismes philanthropiques quelque droit de regard ou contrôle que ce soit sur les politiques publiques de lutte contre la pauvreté;
- 4- de démontrer votre ouverture réelle à l'adoption de mesures comme la fin des catégories à l'aide sociale, un rehaussement significatif de toutes les prestations d'aide sociale et du salaire minimum, le financement d'un plan de développement du logement social qui soit réellement à la hauteur des besoins, un véritable contrôle des loyers, la fin du détournement des pensions alimentaires et une réforme en profondeur de l'aide financière aux études ayant pour but l'élimination de l'endettement et de la précarité des étudiantEs et des jeunes adultes.

Les organisations signataires :

- Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)
- Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ)
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Ligue des droits et libertés
- Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
- Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
- L'R des centres de femmes du Québec